

ré cet après-midi que le progrès au Canada nous a conduits, après des débuts bien modestes, jusqu'à l'ère de la télévision. Les honorables députés savent sans doute que le Canada n'en est pas encore là puisqu'on refuse arbitrairement à des gens le droit d'établir chez nous un réseau de postes à cette fin, sans que le Trésor du pays ait à déboursier un liard pour l'établissement de ce nouveau service. Je désire également qu'on se rende bien compte de tout ce que cette commission pourra accomplir avant de lui assigner sa tâche.

Je lis ensuite: "L'encouragement des arts et des sciences". Si l'on ne limite pas de quelque façon ces termes, ils pourront embrasser un terrain fort étendu.

"Les recherches", voilà encore un domaine des plus vastes, car il pourrait comprendre les recherches dans toutes les formes imaginables d'activité.

"La conservation de nos archives nationales, une bibliothèque nationale", autant de sujets que d'aucuns voudront étudier.

"Les musées", des organismes nationaux, provinciaux, municipaux, et même privés, en établissent. Il serait assez difficile de restreindre le champ d'action de ce côté.

"Expositions". Je me demande quel but on vise là. Se propose-t-on d'enquêter sur la façon dont sont dirigées les foires de comté et les expositions agricoles dans l'ensemble du pays? Va-t-on enquêter sur les diverses entreprises de ce genre?

Et puis, avant toute chose, tâchons de nous représenter ce que signifie une enquête sur: "toute initiative visant à enrichir notre vie nationale." S'il est une activité visant à enrichir notre vie nationale, c'est bien l'instruction publique. Le Gouvernement actuel a beau l'oublier, notre constitution a conféré aux provinces certains droits précis, notamment en matière d'enseignement, où leur compétence est exclusive. Or l'éducation est, à mon avis, une des façons les plus importantes d'enrichir notre vie nationale.

Je ne m'attendrai pas sur toutes les autres possibilités. Il se trouve en cette enceinte des députés beaucoup plus jeunes que moi, mais je doute fort qu'ils soient encore de ce monde quand cette commission aura enfin terminé ses travaux, si tant est qu'elle s'occupe de toutes les questions qui figurent dans ce paragraphe.

**L'hon. M. Rowe:** Cela tiendra toujours jusqu'aux prochaines élections.

**M. Drew:** Voilà justement la réflexion qui s'impose si l'on songe que, mardi dernier, au cours d'une réunion amicale, le premier ministre (M. St-Laurent) déclarait que des élections auraient peut-être lieu bientôt. Au même moment, il est question d'une com-

[M. Drew.]

mission royale chargée de toutes les fonctions imaginables. Avant de pousser plus loin ce projet, on se rendra compte, je l'espère, de l'absurdité de ses résultats. J'espère bien aussi que le projet d'établir cette commission n'aura pas pour effet de restreindre, au cours de la présente session, le droit de la Chambre de discuter toute question dont serait saisie la commission. Il est bien peu de questions, en effet, qui ne puissent se ranger parmi les vastes attributions qu'on lui confère.

Je ne trouve ici rien qui constitue une déclaration nette au sujet de la mise au point d'un programme national de santé. J'espérais y trouver une déclaration précise à ce sujet, vu qu'encore tout récemment le gouvernement fédéral a fait certains progrès dans les premiers stades de l'enquête sur nos besoins généraux en matière de santé, afin de faciliter, dans ce domaine, la mise en œuvre d'autres programmes. De fait, du commencement à la fin, l'exposé des intentions du Gouvernement au cours de la présente session se caractérise par l'absence de tout indice précis de ce qu'il entend faire, soit dans le domaine de la santé ou de la sécurité sociale, soit à propos de la réduction des impôts ou de la solution du problème très urgent du logement qui se pose chez nous.

On y constate une omission très évidente et très importante. Le discours du trône ne mentionne nullement la possibilité de nouvelles conférences avec les gouvernements provinciaux en vue d'assurer la collaboration entre ces administrations et, par-dessus tout, en vue de définir les relations constitutionnelles de ces gouvernements dans notre régime fédéral. Le discours du trône débute par une déclaration fort simple et pertinente au sujet des affaires extérieures. Je cite:

Dans le domaine international, le premier objectif du Gouvernement est d'assurer la paix et la sécurité. A cette fin, le Canada maintient son adhésion aux principes de la Charte des Nations Unies.

Il est ensuite question de la politique étrangère. Nul ne niera que notre Gouvernement, que n'importe quel autre gouvernement, que tout corps parlementaire doit avant tout se préoccuper de faire tout ce qu'il est humainement possible d'accomplir pour maintenir la paix et pour protéger la population du pays au service duquel il se trouve. Mais il est un autre aspect, presque aussi important, c'est la constitution elle-même. Sans une constitution compréhensible, sans une constitution d'application possible, aucune nation ne saurait subsister dans l'unité. De fait, la constitution est la pierre d'assise de l'édifice national.

Le premier ministre (M. St-Laurent) a annoncé hier qu'il avait été invité à rendre visite au Président des États-Unis. Je suis convaincu que chaque membre de la